

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

District électoral de Jeanne-Mance (113)

Endroits de vote – Jour du scrutin	Sections de vote
ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE 3535, avenue du Parc	01-02-03-04-05-06-07-08-11-12-13-14
CENTRE DE LOISIRS MULTIETHNIQUE SAINT-LOUIS 3555, rue Saint-Urbain	09-10-20-21-22-23-24-25
MISSION SANTA CRUZ 60, rue Rachel Ouest	15-16-17-18-19-26-27-28-29-30-31-32
HIGH SCHOOL OF MONTREAL ADULT CENTRE 3711, rue De Bullion	33-34-35-36-37-45-46
ÉCOLE AU PIED-DE-LA-MONTAGNE PAVILLON SAINT-JEAN-BAPTISTE 4265, avenue Laval	38-39-40-41-44-52-58
ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE 4240, rue Drolet	42-43-53-54-55-56-78-79
ÉCOLE AU PIED-DE-LA-MONTAGNE PAVILLON JEAN-JACQUES-OLIER 311, avenue des Pins Est	47-48-49-50-51-59-60-61-62-63
ÉCOLE LOUIS-HYPPOLYTE-LAFONTAINE 4245, rue Berri	57-75-76-77
ÉCOLE ESPACE-JEUNESSE 3655, rue Saint-Hubert	64-65-66-67-68-69-70-71-72-73-74

Dans le district électoral de Jeanne-Mance de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, chaque électeur aura à voter QUATRE FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la Ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son arrondissement
4. Le conseiller d'arrondissement de son district

